

Procès-verbal de l'assemblée générale des Aiglons, cercle aéromodéliste qui s'est tenue le 25 juin 2020 par vidéoconférence.

Membres effectifs Présents : Mmes Halleux P., Demeure Nathalie et MM Herzog R., Joseph R., Vicari R.

Membres effectifs représentés : Lebeau D., Semal M., Lambert D.,

Membres effectifs excusés sans procuration : Vandekerckhove G, Nérouchéff M.

Membres effectifs absents sans procuration Béroutiaux O, Artidiello R, Bougard D., Dellot J., Douglas D.

Membres adhérents présents ou représentés : Morrens J., Hoornaert D, Vavrovec J.

1. Approbation du PV de l'AG 18/4/2019

Le PV est approuvé

2. Allocution du Président

Le nombre de membres est resté stationnaire aux environs de 25. En 2020 il y a encore une demande de pilotes de drones pour venir voler et nous accueillons également quelques nouveaux membres.

En 2019, nous avons organisé

- Un concours F5J, un concours F3K, une manifestation Warbirds
- L'assemblée générale de la LBA

Ces efforts ont contribué à nos finances.

3. Rapport de la trésorière.

La trésorière commente les comptes 2019. On renoue avec un peu de bénéfices.

L'organisation de l'assemblée générale des clubs de la LBA et de l'assemblée générale AAM nous a rapporté 637€. Les concours et manifestations nous ont rapporté 390€.

Les comptes 2019 sont approuvés.

4. Décharge au conseil d'administration

Décharge est donnée au conseil d'administration

5. Modifications statutaires conformément au Code des sociétés et des associations

Pour modifier les statuts, 2/3 des membres effectifs doivent être présents ou représentés. Seuls 8 membres sur 15 sont présents ou représentés. Le quorum nécessaire n'est donc pas atteint. L'examen des statuts sera reporté à une assemblée ultérieure. Plusieurs membres soulèvent la question de

savoir s'il ne serait pas opportun de déplacer le siège social à Hamme-Mille de façon à profiter de plus d'avantages de la part de la commune. Cette question sera examinée lors de la modification statutaire.

6. Nomination de nouveaux membres effectifs.

Pas de candidat.

7. Composition du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de trois administrateurs au moins et de sept administrateurs au plus. Ils sont élus à la majorité simple par l'assemblée générale et en son sein. Leur mandat est d'une durée de quatre ans et est renouvelable.

Ont été élus pour 4 ans en 2019. Denis Lebeau, Raymond Vicari

Ont été élus pour 4 ans en 2018 : Halleux P., Herzog R

Ont été élus pour 4 ans en 2017 : Joseph R., Vandekerckhove G

Il reste une place libre au CA : Aucune candidature n'a été reçue.

Le conseil d'administration est toujours composé comme suit :

Herzog R., Président

Halleux P., Secrétaire-trésorière

Joseph R., administrateur

Vandekerckhove G., administrateur

Lebeau D. : administrateur

Vicari R. : administrateur

9. Activités 2020

Robert rappelle les prescriptions à suivre dans le cadre du coronavirus

Organisation des assemblées générales

Au niveau des activités 2020, il faut mentionner l'organisation de l'assemblée générale sportive des clubs de la LBA. Faute de volontaires, nous n'avons pas pu organiser l'assemblée générale de l'AAM.

Ce type d'organisation nous a permis d'accumuler au cours des années des fonds que nous avons pu réinvestir dans la location du terrain. Cette année, ces organisations nous ont rapporté 434.68€ contre 637€ en 2019.

L'assemblée décide de continuer cette activité en 2021 ; appel aux bénévoles est déjà lancé pour l'assemblée LBA le 10/01/2021 à Zaventem (préparation de la salle la veille après-midi et tenue de la cafétéria -bar et sandwiches- le dimanche, dès 9h)

Organisation de concours

Il avait été décidé d'organiser cette année 3 concours : F5J (14 juin), F3K (28 juin), Warbirds (19 septembre).

Avec la crise du coronavirus, un F5J aura lieu le 4 octobre, un F3K aura lieu le 16 août et la manifestation Warbirds subsistera le 19 septembre.

Nous confirmerons avec la base de Beauvechain que la base soit fermée ces jours -là.

Les membres ne pourront donc pas voler ces jours-là, du moins jusqu'aux environs de 17h, mais tous sont conviés à venir assister à ces belles manifestations, participer à la tenue du bar et éventuellement aider les participants (chronométrage, énoncé des épreuves, etc.).

Les membres en possession de matériel adéquat sont encouragés à participer effectivement aux concours et autres manifestations. Il faut être titulaire d'une « licence sportive » pour participer au concours.

Brevets élémentaires, mesures de bruit,

Il est décidé d'organiser les examens de brevets élémentaires. Tous les membres seront invités. Robin, Robert, Raymond et Daniel Robert ont la qualification d'examineur pour l'AAM.

Toutes les infos sur le brevet de l'AAM, les examens théoriques et les examens pratiques sont sur le site de l'AAM.

Pendant la même journée on fera des mesures de bruit

Site web du club :

Les membres ont aussi accès au site de rendez-vous élaboré par Daniel Robert pour prévenir de leur présence au terrain. Tous les membres étaient vivement encouragés à utiliser systématiquement ce service, ce qui permet d'apprécier la fréquentation, d'identifier les éventuelles tranches horaires les moins utilisées, et surtout encourager les autres membres à se rendre au terrain pour participer au plaisir de voler. Avec la crise du coronavirus, s'inscrire sur le site avant de venir voler est devenu obligatoire. Il faut enfin pouvoir déceler et circonscrire les foyers d'infection dans les plus brefs délais.

Nouveaux membres

Plusieurs dronistes mais aussi d'autres personnes intéressées par l'aéromodélisme nos rejoignent

10. Budget 2020

Le budget 2020 est semblable au budget 2019

La commune de Beauvechain prévoit cette année encore de nous octroyer un subside de 250 €.

Le budget 2020 est donc prévu en équilibre

Le budget prévisionnel est approuvé.

11. Divers

L'assemblée est clôturée vers 21h15.

Paulette Halleux

25/04/2020